L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893

Le seul Journal français de l'Ile du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....30

Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne par insertion, 2 cents la ligne pour insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH. I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH 22 Aout 1901

L'Assomption

A TIGNISH, I. P. E.

Notre fête nationale a été chô- avec beaucoup d'éclat, cette e, à Tignish. La société aca- ie récemment réorganisée y it donné une attention toute ticulière, et le beau programme 'elle avait préparé pour l'occasion rvi à rendre la célébration de la e de l'Assomption de 1901 un r dont le souvenir restera long- nps gravé dans le cœur des Aca- ns de Tignish.

A 10 a. m. il y eut grand'messe lébrée par le Rev. P. P. Arse- lt—le curé de la paroisse ne vant assister à cause de mala-

Le chœur sous la direction Rev. A. J. McDougald, exécuta bien les différentes parties qui ent assignées. Après la ion le Rev. P. P. Arse- nonça le sermon de cir- ance. Ce fut une allocution édifiante. Le Rev. prédica- fut très heureux dans ses ter- uand il aborda l'histoire du ple acadien. Il démontra avec grande lucidité d'expression la tité inaltérable du peuple aca- à leur religion, à travers toutes s vicissitudes, et leur attache- dévotion de la Reine du ls ont adoptée pour leur e.

sue de la messe, sous la du commissaire ordonna- la société acadienne, M. Bernard, la procession eut r le terrain de l'église, dans suivant :

-La croix et les acolytes.
-La bannière de l'Assomption par MM. Jean E. Poirier et h N. Gaudet et quatre petits ons qui les accompagnaient.
—Les membres de la société dienne.
e clergé et le chœur.
a foule.

rocession terminée, toute la ation rentra dans l'église sister à la bénédiction du donnée par le Rev. A. J. ald.

s deux heures de l'après- rent lieu sur le terrain de divers amusements qui cau- beaucoup de plaisir. Re- ons, entre autres "The tug r" entre les hommes mariés non mariés. Après plusieurs de force de part et autre, la sion donnée fut : "A draw". furent ensuite les courses. D'a- les courses de 50 verges pour rçons de 10 à 12 ans. Voici, eur ordre, les noms de ceux ent vainqueurs :

Gallant
audet
ult
t

s 10 à 12 furent des garçons de 12 champions dans ces nt :

Chiasson
2—Stanislas Poirier
3—Joseph Pineau
4—Arthur Chiasson.

A 4 heures, temps fixé pour le concert, les portes de la salle Ste. Marie furent ouvertes à la foule. Jamais encore dans Tignish on n'a vu un aussi grand nombre de personnes assister à une séance publique, à la salle Ste. Marie. Chaque pouce accessible fut occupé et après tout, il se trouva au delà de 200 personnes qui ne purent entrer.

Ci suit le Programme :

1—-Ouverture—-Senegambia March- L. S. Poirier, violon ; Ben T. Poirier, Bariton ; Jos. L. Poirier, Piano.

2—Discours—F. J. Buote, Président de la société acadienne.

3—Un Acadien errant—Chœur : Mlles. Josephine Gaudet, Fidelis Gaudet, Minnie Richard, Zoé Chiasson, Annie Richard, Alma Gaudet et M. Joseph J. Chiasson, Ben T. Poirier, Piano.

4—Le Breton exilé—Solo-Mlle. Zoé Chaisson. Refrain : Chœur.

5—Discours—Rev. Dr. Chiasson.

6—Restons Français—Solo-Mlle. Minnie Richard. Refrain : Chœur.

7—Pearl Waltz—L. S. Poirier, Violon ; Ben T. Poirier, Piano.

8—Discours—Joseph J. Arsenault, vice-président de la société acadienne.

9—Bergeronnette—Duo—Mlles. Annie Richard et Alma Gaudet.

10—Nouveau chant national des Acadiens—Rev. Dr. Chiasson.

Encore—Deux fois trente hivers ont blanchi ma tête.

11—Le Petit Crucifié—Mme. J. B. Gaudet.

12—Whistling Rufus---Cake Walk—L. S. Poirier, Violon ; Ben. T. Poirier, Piano.

13—Les amours du bon vieux temps—Solo—Mlle. Minnie Richard--Refrain : Chœur.

14—Ave Maris Stella—Chœur.

15—Dieu sauve le Roi.

Il est inutile d'entreprendre de singulariser. Tous les acteurs, sans exception se gagnèrent les plus vifs applaudissements de l'auditoire.

Le discours du président qui donna un rapide aperçu du peuple acadien depuis la fondation de Port Royal en Acadie jusqu'à à nos jours ; celui du Rev. Dr. Chiasson qui, en termes chaleureux, fit l'histoire des beautés de la langue française que nous avons toujours su conserver malgré les obstacles innombrables que nous avons eu à surmonter, et le discours du vice-président qui témoigna sa grande satisfaction de voir nos Acadiens assister en si grand nombre à notre fête nationale, et qui donna de sages conseils à notre jeune génération acadienne de se fortifier de plus en plus dans l'étude de notre langue maternelle, provoquèrent les plus vifs applaudissements.

Le Nouveau Chant National des Acadiens par le Rev. Dr. Chiasson prit l'auditoire par surprise et causa un élan d'enthousiasme avec les cris réitérés de, Encore, Encore. Le Rev. Dr. reparut sur la scène et chanta d'une manière admirable : Deux fois trente hivers ont blanchi ma tête.

En un mot le 15 août 1901, restera ineffaçable dans le souvenir des Acadiens de Tignish. La célébration de notre fête nationale cette année sert encore une fois à prouver que les Acadiens savent, aussi bien qu'aucune autre nationalité, faire les choses d'une manière digne et noble, quand ils concentrent leurs forces et travaillent d'un commun accord. Tous, en ce beau jour, étaient animés d'un vrai sentiment de patriotisme. Outre le drapeau acadien qui flottait gracieusement au mât de l'église, partout, sur tous les toits acadiens, les pavillons étaient déployés à la brise.

Un acte de courtoisie qui a été bien apprécié fut celui du Dr. P. C. Murphy, qui hissa au mât de la salle A. C. B. M., le pavillon canadien, en honneur de la célébration acadienne.

Ci-suit le discours du président F. J. Buote .

Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de notre fête nationale que nous célébrons aujourd'hui, nous mettant ainsi à l'unisson de nos compatriotes de toutes les autres parties de l'Acadie, il me semble qu'il est à propos que nous parlions un peu de nous-mêmes ; de notre origine ; de nos aieux, les fondateurs, de l'Acadie ; des Acadiens d'aujourd'hui. C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, je vais avec votre permission, vous entretenir quelques instants sur ce sujet qui doit toujours être considéré comme le plus important pour nous, et vous donner, en abrégé, un aperçu de notre peuple.

Le nom "Acadien" n'a pas été pris au hasard. Il doit son origine au nom d'Acadie que les premiers colons, venus de France avec M. de Monts, donnèrent à la presqu'île où ils abordèrent, et qui, plus tard, lorsqu'elle passa sous la domination anglaise, reçut le nom de Nouvelle-Ecosse, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Il y a eu plusieurs discussions entre géographes et linguistes sur l'interprétation du mot "Acadie" ; mais les autorités les mieux renseignées sont de l'opinion que le mot "Acadie" veut dire "Terre d'abondance". Selon cette dernière interprétation, nous n'avons donc aucune raison d'avoir honte de notre nom d'Acadien.

Ce fut à Port Royal, plus tard appelé Annapolis, que nos aieux vinrent s'établir quand ils arrivèrent sur le continent d'Amérique ; et c'est de là que sont sorties les ramifications qui s'étendent aujourd'hui dans diverses parties des provinces maritimes et qui constituent le peuple acadien proprement dit, sans compter un grand nombre qui sont au Canada, dans les Etats de la Nouvelle Angleterre, à la Lousiane, aux Antilles et même jusqu'en France.

Dans la courte allocution que j'ai à faire, il me serait impossible de raconter toutes les péripéties à travers lesquelles les Acadiens ont eu à passer depuis l'époque de leurs premiers établissements en Acadie jusqu'à nos jours. Qu'il me suffise de dire d'un trait, que jamais peuple, sur ce continent, n'a eu à souffrir de plus cruelles persécutions que le peuple acadien. Après avoir bravé la furie des tempêtes ; après s'être fait ballotés sur les flots de l'immense Atlantique qui sépare l'ancien monde du continent d'Amérique, nos aieux, en 1604, jetèrent, en Acadie, les bases de cette nouvelle colonie française qui s'est développée et qui forme aujourd'hui le peuple acadien. Ardue fut leur tâche sous ce ciel nouveau ; innombrables furent les obstacles qu'ils eurent à surmonter ; mais inspirés par les sentiments inaltérables de foi et de religion qu'ils avaient apportés d'outre-mer, ils ne faillirent jamais dans leur sublime mission, jusqu'à ce qu'ils eussent la satisfaction d'acquérir l'aisance, menant une vie patriarcale à l'ombre de leur nouveau clocher.

Mais quelles sont instables les choses d'ici bas.

Au jour où nos aieux commençaient à goûter les fruits de leurs rudes labeurs dans leur nouvelle patrie, l'égoïsme d'une nation jalouse vint briser toutes les espérances de ce jeune peuple ; une nation envieuse, qui ne pouvait satisfaire son avarice sordide par les moyens légitimes, eut recours à un raffinement de cruauté révoltante pour perdre les Acadiens et s'emparer de leurs domaines.

Nous sommes tous familiers avec cet épisode tragique qu'on appelle encore le GRAND DÉRANGEMENT. Quoique nous ayons déjà depuis longtemps pardonné, nous n'oublierons jamais cependant avec quelle brutalité Lawrence exécuta les ordres de lord Chatham, secrétaire d'Etat, qui ordonna l'exil et la confiscation des biens des Acadiens parce que ceux-ci résistaient à toute tentative d'assimilation et refusaient d'abandonner la religion de leurs pères.

Le 5 septembre 1755, Lawrence appela les habitants, hommes, femmes et enfants de tout âge, à s'assembler au son de la cloche, dans l'église de Grand-Pré. Tous, sans défiance, accoururent à l'église qui fut immédiatement entourée par les soldats anglais armés de fusils avec baïonnettes au bout. On peut aisément juger de la consternation des Acadiens lorsqu'ils entendirent la sentence portée contre eux par Lawrence :—"Tous vos biens sont confisqués au profit de la couronne d'Angleterre ; vous êtes condamnés à la déportation ; là où le roi jugera à propos de vous envoyer." Les Acadiens, prisonniers, furent jetés pèle-mèle, hommes, femmes et enfants, sur des vaisseaux anglais qui les dispersèrent dans les différentes colonies, de Boston jusqu'à la Caroline du Sud, les abandonnant ainsi, sans pain et sans protection, dans une terre étrangère. Voilà comment dans ces temps là, l'Angleterre traitait les Acadiens pour leur attachement à la France, leur mère-patrie, et pour leur fidélité inviolable à la religion catholique.

Non contents d'avoir exercé leur tyrannie à Port-Royal, les Anglais, trois ans plus tard, en 1758, envoyèrent Rollo à l'île St. Jean avec ordre d'en chasser tous les Acadiens qu'il y trouverait. Quoique nous ayons déjà depuis longtemps pardonné, nous n'oublierons jamais cependant ce que nos pères eurent à souffrir lorsqu'ils furent condamnés à abandonner leurs possessions à Malpec et autres parties de l'île où ils vivaient à l'aise. Nous sommes tous familiers avec les misères qu'ils eurent à endurer dans ces temps d'un régime tyrannique.

Quelques historieus anglais ont vainement plaidé les circonstances attenuantes en faveur de lord Chatham, Lawrence et Rollo, mais l'histoire impartiale reste pour relater ce double acte de tyrannie qui demeurera jusqu'à la consommation des siècles une tache de honte et de lâcheté sur le blason britannique.

Mais quelques soient les desseins des hommes, Dieu est le Maître Tout Puissant de toutes choses. Les Acadiens que les Anglais persécutaient avec un raffinement de cruauté inouie, ne périrent pas tous, comme l'espéraient leurs ennemis. Dieu veillait avec soin au salut de ce nouveau peuple d'Israël, et dans ses desseins secrets et impénétrables aux humains, le Père Eternel avait déterminé de rassembler ces débris épars et d'en former un peuple qui demeurerait fidèle à sa loi. C'est le peuple acadien. Il a grandi ce peuple, et à présent les Acadiens comptent une population d'au delà de 150,000 âmes dans les provinces maritimes, et nous qui sommes réunis ici aujourd'hui sommes des enfants de cette grande famille.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, jetons le voile sur les choses du passé. Revenons au présent.

Ces temps de triste mémoire dont je ne vous ai donné qu'un très faible aperçu, ont disparu ; les lois draconiennes d'alors ne sont plus. Nous avons, aujourd'hui, notre place au soleil comme toutes les autres nationalités qui nous entourent : nous jouissons des mêmes privilèges, sous la loi, que les descendants de ceux qui jadis furent les persécuteurs de nos ancêtres. A nous de conserver ce privilège. Les fatalités de la politique nous ayant condamnés à naître citoyens anglais, montrons-nous, cependant toujours sujets loyaux à la couronne qui nous gouverne ; mais en même temps, gardons, avec fidélité, comme précieux héritage, notre langue maternelle et la religion de nos aieux. S'il est vrai qu'on puisse dire que la France n'a plus de sujets dans le continent de l'Amérique septentrionale, qu'on puisse constater, néamoins, qu'elle y a de nombreux enfants.

J'ai dit tantôt qu'il y avait un peuple acadien. En effet, nous avons tout le matériel requis pour former un peuple. Nous avons nos grandes institutions--deux au Nouveau-Brunswick et une à la Nouvelle-Ecosse,—où notre jeunesse acadienne peut aller savourer à longs traits une éducation saine et chrétienne et apprendre à aimer davantage la mère Patrie. Nous avons notre clergé, nos avocats, nos médecins, nos hommes parlementaires, nos marchands, nos cultivateurs, qui tous remplissent leurs rôles respectifs avec honneur. Nous avons nos journaux acadiens toujours prêts à monter à l'assaut pour faire prévaloir et défendre nos droits. Nous avons parmi nos acadiens et nos acadiennes une phalange d'instituteurs et d'institutrices qui veillent avec soin à l'instruction de notre jeune génération. Nous avons aussi chez nous le talent musical, comme vous allez le voir dans quelques instants. Enfin, nous avons notre fête nationale dont les cantiques joyeux, sous l'inspiration du sentiment patriotique, retentissent aujourd'hui jusque dans le plus humble hameau de l'Acadie.

Avec ces avantages à notre disposition, que nous reste-t-il à faire ? A continuer d'être fidèles à l'église et à ses préceptes ; d'être toujours sujets loyaux et bons citoyens, et par dessus tout, de nous tenir ensemble et réunir nos forces lorsqu'il s'agit de notre avancement. Le vieux dicton a encore sa raison d'être aujourd'hui. L'union fait la force. Si nous suivons cette voie, on pourra dire et avec vérité : LES ACADIENS SONT UN PEUPLE.

Vous remerciant, Mesdames et Messieurs, de l'attention que vous m'avez donnée, nous allons maintenant commencer notre concert.

NOUVEAU CHANT NATIONAL DES ACADIENS

Chanté pour la première fois en Acadie, a Tignish, 15 aout 1901, jour de la célébration de la Fête Nationale des Acadiens.

Lève ton front, ô ma patrie !
Contemple le ciel radieux !
Luit sur ta bannière chérie,
Le soleil d'un jour glorieux.
Débris d'une héroïque histoire,
Peuple déroule tes drapeaux !
Souviens-toi des vieux jours de gloire } bis
Et des combats de tes héros ! }

Qu'ils sont beaux sur ton oriflamme.
Ces lys teints du sang de nos preux !
Braver la mitraille et la flamme,
Je crois les voir encor poudreux.
Débris d'une héroïque histoire,
Peuple déroule tes drapeaux ;
Souviens-toi des vieux jours de gloire } bis
Et des combats de tes héros !

Et que la bise sur son aile,
Porte à l'ancien monde étonné
L'hymne, de sa voix solennelle,
Que chante un peuple nouveau-né.
Nous avons notre vieille histoire,
Peuple déroulons nos drapeaux ;
Il est encor des jours de gloire, }
Nous pouvons être des héros ? } bis

INVOCATION

Reine des cieux, Notre Patronne,
Entends la voix de tes enfants ·
En ce beau jour, sainte Madone,
Nous renouvelons nos serments.
Comm'jadis au temps de nos pères,
Dans nos chants nous t'invoquons tous ;
Accepte nos humbles prières, }
A ton Fils porte les pour nous } bis

Waltham

Watches,

unexcelled for time keeping.

Wedding

ndother RINGS, fine varieties styles and stones.

Spectacles,

and Eye glasses with lenses fitted to each eye separately by means of testing and with regard to style and comfort in wearing.

Silver Spoons,

Forks and an extensive stock of fancy and Table ware, suitable for presents.

E. W. TAYLOR,

Cameron Block,
Ch'Town, April 4th., 1901.

La Revue Canadienne

AOUT 1901

SOMMAIRE

Le grand-prix de Rome, à l'école des Beaux-Arts, par Jean B. Lagacé.

Naissance de St. Jean Baptiste, poésie, par F. X. Burque Ptre.

Vitalité de la race française au Canada (suite et fin) par L. A. Prud'homme.

Prière au Christ, poésie, par L'abbé Leleu.

Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle France [suite] par L. St. G. Lindsay Ptre.

Les employés civils sous les Pharaons, par Alph. Gagnon.

Les Canadiens aux Etats Unis par, J. L. K Laflamme.

Songe d'une nuit d'été, poésie, par, Berthe Leleu.

A travers les faits et les œuvres, par Ths. Chapais.

Hemorroides Gueries

Environ une personne sur quatre souffrent des Hémorroides démangeantes, saignantes ou saillantes. On ne pourrait rapporter un seul cas, ou l'onguent du Dr Chase n'a donné un prompt soulagement et ou il n'a opéré une guérison parfaite, quand on en a fait usage regulièrement. Informez-vous en a vos voisins. Cet Onguent est recommandé par tous ceux qui s'en sont servis. 60 cts la boîte. Tous les marchands, ou Edmanson Bates & Cie, Toronto.

CATALOGUE GRATIS

Sur demande nous enverrons notre nouveau catalogue de "LIVRES POUR TOUS" Ouvrages populaires. Choix de 700 volumes pour tous les goûts. Prix 5c. à $1.25 le volume. Ecrivez :

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN
258 RUE ST-PAUL, MONTREAL, QUE. (5)